



---

## L'ENGAGEMENT DU CODIC DANS LA VIE DE LA PROVINCES DU SUD KIVU

---

Réalisés sous la direction de la Coordination provinciale du Collectif de Développement Intégré au Congo « CODIC » **CODIC SUD KIVU/DAS**

**Mars - Avril 2020**

---

---

## **1. DANGER DE CONSTRUCTION ANARCHIQUE A BUKAVU**

---

---

La ville de Bukavu a connu dans une période d'un mois, allant du 05 Février au 06 Mars 2020 des catastrophes d'éboulement, glissement de terrain, d'affaissement de maison dans les trois communes, la commune de KADUTU dans les quartiers NKAFU sur les avenues CIDERA, Quartiers NYAKALIBA sur avenue KAHUZI et dans Quartier KASALI sur avenue KABWA KASIRE où les maisons se sont effondrées, plusieurs pertes en vies humaines et maisons écroulées.

La commune d'Ibanda n'est pas épargnée dans les quartiers NDENDERE au bord du lac Kivu plusieurs glissements et effondrement de maisons suite au non-respect normes urbanistiques et de dix m de la rive du lac, sur les avenues MUHUNGU VAMARO et BRIGINYO et dans le quartier PANZI où plusieurs maisons et pertes en vies humaines sont été enregistrées.

Dans la commune de Bagira au niveau de BWINDI où les murs se sont écroulés sur les membres de familles des ménages faisant plusieurs victimes.

Pendant cette période, la ville a enregistré trente un morts et plusieurs maisons effondrées, glissement de terrain et par les pluies abondantes et ces catastrophes sont dus à la construction anarchique de maisons et construction dans des sites non urbanisé.

Il est à noter que ces constructions dans les sites non-urbanisé et de façons anarchiques sont parfois favorisées par les autorités politico-administratives, et par non-respect des normes d'urbanisation pour l'occupation de ces lieux. Ainsi, après ces dégâts enregistrés dans la ville les Organisation de la Société Civile membres du Collectif Développement Intégré au Congo (CODIC) Sud Kivu ont réitéré leurs engagements à accompagner les mesures des autorités locales de dénonciations de vente de parcelle se trouvant dans les sites dangereux ne répondant pas à la construction urbanisée, ce qui a permis à la suspension de certains chef d'Urbanisme, des chefs de quartiers et de certains chefs avenues impliqués dans la vente anarchique et illicite des parcelles non viables .

Pour pallier à ces problèmes, LES OSC DU RESEAU CODIC Sud Kivu suggèrent à l'autorité l'extension de la ville vue l'accroissance démographique de Bukavu dû à l'insécurité dans la région. La sécurisation des entités administratives rurales villages et groupement se trouvant dans les territoires confrontés aux groupes armés poussent la population à l'exode rural et à l'urbanisation anarchique galopante dans les villes de la RD. Congo.

Il sied De noter que les plaidoyers, les dénonciations de la population et des OSC membres du réseau CODIC contribuent au respect de tous les déterminants sociaux de la santé qui sont violés dans la province du Sud Kivu.

---

---

## **2. NOUS PLEURONS UVIRA**

---

---

La ville d'Uvira est située dans la province du Sud Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo, est une ville frontalière à la république du Burundi.

Après une forte pluie ayant commencée à 23h00 dans les chaînes de montagnes de MITUMBA dans le territoire d'Uvira et durant toute la nuit et a fait déborder les rivières qui a déversées leurs eau dans la ville d'Uvira.

Ainsi, le cru de la rivière MULONGWA a quitté son lit jusqu'à déborder dans les différents quartiers avec une dizaine de personnes portées disparues et plusieurs maisons démolies environs 3500 et d'autres endommagées. Les dégâts matériels sont innombrables, cinquante-deux personnes retrouvées mortes et une centaine de personnes blaisées.

Des routes endommagées et inondées dont la route nationale N°5. Le pont de la rivière Sange entre Uvira et Bukavu qui s'est effondré. Selon les Organisations de la Société Civile «OSC» membres du réseau Collectif Développement Intégré Congo «CODIC» au Sud Kivu, les quartiers les plus touchés par les inondations sont : Kasenga, Kalehe, Kakombe et Mulongwe.

Il sied de signaler avant la semaine de pluie diluvienne, le Lac Tanganyika qui se trouve dans les environs de la ville d'Uvira a connu une augmentation des eaux de 20m de large de bord qui a aussi fait des déplacés qui construisaient anarchiquement aux bords et le long du lac.

C'est pourquoi les OSC membres du réseau CODIC dans le territoire d'Uvira ont opté à la sensibilisation contre les constructions anarchiques au bord du Lac Tanganyika et la gestion de la calamité des eaux des différentes rivières traversant la ville d'Uvira mérité une attention particulière des autorités et du monde humanitaire. La conjugaison des efforts est un impératif pour assister ces populations sinistrées de la ville d'Uvira.

---

---

### **3. BATAILLE CONTRE LE COVID 19 AU SUD KIVU, QUID ?**

---

---

Le Sud Kivu est l'une de 26 provinces de la république Démocratique du Congo, située à l'Est du pays et frontalière aux républiques du Burundi et la république rwandaise.

Depuis le 10 Mars 2020 sur décision du chef de l'Etat à porter à la connaissance de l'opinion publique nationale des mesures préventives contre le CODICV-19 en RD Congo avec plusieurs cas suspectés et testés positifs.

Ainsi, le 18 Mars 2020, les 2 cas suspectés ont été testés et confirmés positifs à l'entrée de la frontière du Ruzizi, dans la commune d'Ibanda. Il a été signalé que ces deux cas, l'un provenait de Dubaï et l'autre de Burkina-Faso via l'aéroport International de Kigali, les pays de provenance de ces deux malades au COVID-19 étaient déjà sous la coupe de la pandémie.

Ainsi, pour épargner et préserver la population Bukavienne, les autorités provinciales ayant la charge au niveau local ont appliqué les décisions et mesures nationales prévues dans la riposte, ces deux cas ont été aussitôt mis immédiatement en quarantaine pour ne pas propager la pandémie dans la province du Sud Kivu et deux hôtels KABANDA et BELVEDAIRE ont été réquisitionnés comme lieu de quarantaine réservé aux malades de COVID-19.

Après confirmation de ces cas au Sud Kivu par l'Institut National des Recherches Biomédicales « INRB » les mesures locales suivantes ont été prises :

1. L'isolement des victimes fut décidé, le 29 Mars 2020 pour le traitement qui a causé paniques, frustrations, peur, l'incertitude et manque de confiance suite à l'absence de médicament pour traiter la pandémie, les structures sanitaires non équipées et les personnel soignant moins préparés à accueillir des malades de la pandémie ;
2. Interdiction des promenades dans la ville de Bukavu, arrêt immédiat des transports avec les territoires et réduction de passagers dans le transport à commun qui ont eu une conséquence sur les prix de transports revus à la hausse et flambé des denrées de premières nécessités.

3. Le port obligatoire de masque et les fermetures des lieux publics comme les églises, les écoles, les salles de fête, frontières, les barres et terrasses qui menant aux tracasseries des éléments de l'ordre public ( Police et Militaire) suite aux prix d'amande à payer pour les infractions dues au non-respect de l'arrêté fixé par l'autorité provinciale qui obligea de mettre les guichets de DPMR aux bureaux de la police qui accentua d'avantage la non traçabilité des montants perçus pour le trésors public.

4. Les interdictions aux vieillards ou les personnes de 3<sup>e</sup>âges de circuler sans leurs prises en charge.

Ainsi, le réseau CODIC avec ses OSC membres ont multiplié les stratégies pour atténuer et prévenir la population sur la pandémie à savoir : la sensibilisation dans la ville de Bukavu et les périphériques traduit en langues : le française, en langues nationales le Swahili et le lingala et surtout en langues locales comme le Mashi, le Kirega, le Kitembo, le Kifleru, Kivira et le Kihavu pour que la population aient une bonne information et meilleures compréhensions de la pandémie du COVID-19, des mesures de la riposte et geste barrières contre la pandémie.

A cela s'ajoute la sensibilisation sur la bonne alimentation liée aux légumes et les fruits pour renforcement l'Immunité du corps susceptible de lutter contre la pandémie et pour éviter la propagation et à la contamination des autres.

Pour clore, le slogan des militants du Droit à la Santé et les animateurs du Mouvement National du Droit à la santé «MONDAS» de la province du Sud Kivu est : « Mieux vaut prévenir COVID-19 que le guérir ».